



Article de presse
« Une jeunesse encore bien timide »

Journal : La Broye
Parution : 13.10.2016

Une jeunesse encore bien timide

CONSEIL DES JEUNES Un Conseil intercantonal des jeunes Broyards de 15 à 22 ans sera formé courant novembre, mais le recrutement lors des séances d'information, organisées cette semaine, n'est pas évident. Reportage à Payerne.

PAYERNE

«C'est difficile de trouver des jeunes qui s'intéressent à l'engagement civique. Mais je suis persuadée que ce Conseil sera utile, pour débattre de thématiques concernant la jeunesse, mais aussi pour proposer des activités régionales en faveur des jeunes. Et en dehors des manifestations des sociétés de jeunesse, il faut avouer que celles-ci ne sont pas très nombreuses.» Moudonnoise de 18 ans, Sara Pinar ne veut pas baisser les bras devant le relatif désintérêt suscité par les séances d'information en vue de la formation d'un Conseil intercantonal des jeunes Broyards de 15 à 22 ans, courant novembre.

Lundi, trois personnes ont montré de l'intérêt à Estavayer, sans toutefois signer leur adhésion. Et mardi, au GYB de Payerne, une seule avait fait le déplacement, mais Victoria Andrusik est ainsi devenue la première inscrite. Hier une autre séance était encore prévue à Avenches, puis une dernière est agendée à Moudon. Mais il est déjà clair qu'il sera compliqué de réunir une trentaine de jeunes, représentatifs de la région intercantonale broyarde.

Prendre du temps

Qu'à cela ne tienne. Aidée dans sa démarche par Joël Meylan, Léa Mayor et Wiktorja Kozloska, le tout sous l'égide d'Arcades, un service de



Mardi à Payerne, Wiktorja Kozloska et Sara Pinar ont convaincu Victoria Andrusik de devenir la première adhérente du Conseil intercantonal des jeunes Broyards.

PHOTO SÉBASTIEN GALLIKER

la Fondation Cherpillod, l'actuelle trésorière de la Commission des jeunes du canton de Vaud, où elle siège depuis quatre ans, sait que la création d'une nouvelle entreprise prend souvent du temps. «Certains ont peut-être peur de trouver quelque chose de trop formel, alors que le Conseil se voudra apolitique, mais pourra apporter des propositions aux autorités politiques ou répondre éventuellement à leurs sollicitations envers la jeunesse.»

La demoiselle sait de quoi elle

parle, puisqu'elle s'est engagée civiquement dès l'âge de 12 ans, quand elle avait participé à la rédaction de la charte d'utilisation du terrain multisport synthétique de Moudon, sur demande de la Municipalité. Une vision des choses qui a convaincu Victoria, seule participante à la séance d'information. «J'aime donner mon opinion sur tout et je pense que ce Conseil pourrait aussi redorer le blason de la jeunesse», glisse la première adhérente.

A terme, le Conseil des jeunes

Broyards, doté d'un budget de 20 000 francs financé par les deux cantons et par la Coreb, devrait siéger tous les deux mois. D'ici au 12 novembre, date retenue pour l'assemblée de formation, Sara et ses compères espèrent convaincre au moins dix jeunes de siéger. «Pour le Conseil vaudois, il n'y a qu'une petite soixantaine de candidatures pour 25 sièges. En comparant avec la taille de la Broye, je m'attendais donc à ce relatif désintérêt», conclut Sara Pinar.

SÉBASTIEN GALLIKER

Préparation à l'école



La LEO oblige chaque établissement secondaire vaudois à mettre en place un conseil des délégués.

PHOTO SG

Pouvoir aller au stade ou à la Coop pendant la récréation, grouper les périodes de gymnastique, mieux répartir les tests durant la semaine ou encore aller voir des matches de sport au lieu de spectacles. Telles sont certaines des propositions émises par le conseil des délégués de l'Établissement secondaire de Payerne et environs, réuni jeudi dernier à la salle du Tribunal de Payerne.

Avec l'entrée en vigueur de la loi sur l'enseignement obligatoire (LEO) au 1^{er} août 2013, chaque établissement du canton de Vaud doit se doter d'un tel conseil des élèves. A Payerne, il réunit 35 garçons et filles, soit un par classe, lors de cinq séances prévues sur le temps scolaire. Jeudi dernier, les délégués

ont élu Tristan Joye comme président, Adeline Jaquier comme secrétaire et Sophie Berchtold comme scrutatrice, soit trois élèves de 11^e année. Autant de potentiels futurs membres du Conseil des jeunes s'ils montrent de l'intérêt à poursuivre leur engagement.

Encadrés par les enseignantes Marta Martins, Géraldine De Giovannini et Leticia Cherbuin, ainsi que par Vincent Gaillard d'Arcades, les délégués peuvent proposer des améliorations à leur direction. Ils planchent aussi directement sur leurs propositions au sein de commissions. Enfin, ils doivent rendre comptes des décisions à leur classe, comme un élu politique le ferait envers ses administrés.

SG